

PRÉPARER L'AVENIR D'UN PAYS

avec les enfants et les jeunes

PLANS D'ACTION NATIONAUX EN FAVEUR DE L'ENFANCE

élaborés avec la participation des enfants et des jeunes

GUIDE SOMMAIRE À L'INTENTION DES GOUVERNEMENTS

CONTEXTE

La Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies de 2002 consacrée aux enfants s'est achevée avec l'engagement des dirigeants et des gouvernements du monde entier de créer un monde meilleur pour les enfants. La démarche à suivre pour y arriver est décrite dans le document final intitulé « Un monde digne des enfants » qui contient :

- une « Déclaration » des principes fondamentaux et des objectifs
- un « Plan d'action » mondial

Pour faciliter la mise en oeuvre du plan mondial, les gouvernements ont convenu de préparer des plans d'action nationaux en faveur des enfants d'ici la fin de 2003. Ces plans d'action nationaux décriront la manière dont les gouvernements oeuvreront pour atteindre les buts et les objectifs du plan mondial dans leurs pays respectifs.

Dans le plan d'action mondial, les gouvernements reconnaissent « qu'ils doivent respecter le droit d'expression [des enfants et des adolescents] ainsi que leur droit d'être impliqués dans toutes les décisions qui les concernent, en fonction de leur âge et leur degré de maturité. » Dès lors que les plans d'action nationaux sont élaborés pour offrir aux enfants une vie meilleure et pour faire de leurs droits une réalité, il est essentiel que les enfants et les jeunes eux-mêmes puissent contribuer à la conception et à l'élaboration de ces plans d'action nationaux. Les enfants sont les principales « parties prenantes » et leurs points de vue sur les objectifs les plus adéquats et le meilleur moyen de les atteindre doivent être considérés.

Mais de quelle manière les gouvernements doivent-ils procéder pour soutenir la participation des enfants et des jeunes dans le cadre du plan d'action national ? Pour répondre à cette question, Save the Children a décidé de demander à plus de 4500 enfants et jeunes de 14 pays différents ce qu'ils pensent que leurs gouvernements, la société civile et les jeunes devraient faire. Ce rapport est un résumé de *leurs* points de vue et comprend également leurs idées et suggestions sur la manière dont les enfants et les jeunes pourraient être impliqués dans l'élaboration du plan d'action national de leur pays.

L'information présentée dans ce rapport est extraite du document intitulé « Préparer l'avenir d'un pays » disponible sur le site internet www.savethechildren.net. Des guides sommaires à l'intention de la société civile et des jeunes sont également disponibles sur ce site.

POURQUOI IMPLIQUER LES JEUNES ?

Les enfants et les jeunes ont clairement indiqué qu'ils souhaitent être impliqués dans l'élaboration des plans d'action nationaux. Les principales raisons évoquées sont les suivantes :

- Les enfants et les jeunes sont directement visés par les plans et en sont les principales « parties prenantes ».
- Les enfants et les jeunes connaissent mieux leur condition d'enfant et sont donc à ce titre capables d'aider les gouvernements à mieux comprendre leurs problèmes.
- Les enfants ne sont pas tous les mêmes et les gouvernements doivent entendre les points de vue des différents groupes d'enfants.
- Les enfants ont le droit d'être consultés sur toutes les décisions qui les concernent (conformément à l'article 12 de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant).
- Les enfants et les jeunes peuvent – et désirent – prendre part à la mise en œuvre du plan d'action
- Ils permettront de renforcer l'efficacité et l'impact du plan, contribuant ainsi à une plus grande réussite.
- Ceci contribuera à établir la démocratie et encouragera les enfants à assumer des responsabilités pour leur vie, leur communauté et leur société.
- Les enfants et les jeunes considèrent qu'ils ont une contribution appréciable à apporter au processus – de nouvelles idées et une perspective tournée vers l'avenir.

DE QUELLE MANIÈRE LES GOUVERNEMENTS PEUVENT-ILS IMPLIQUER LES ENFANTS ET LES JEUNES DANS L'ÉLABORATION DES PLANS D'ACTION NATIONAUX ?

Les enfants et les jeunes apprécieraient l'opportunité d'être impliqués dans l'élaboration des plans d'action nationaux pour les enfants. Ils considèrent que leur implication permettra d'améliorer la qualité et la pertinence des plans. Pour y parvenir, les gouvernements devront adopter une série de mesures pour créer un environnement favorable à une participation réelle des enfants et des jeunes dans le processus d'élaboration des plans d'action nationaux. Les enfants et les jeunes consultés ont fait une variété de propositions concrètes et détaillées sur la manière dont les gouvernements devraient procéder : Ces suggestions sont :

- Impliquer les enfants dès le départ et encourager leur participation tout au long du processus.
- Faire preuve de transparence dans le processus d'élaboration des plans d'action nationaux, être précis sur le calendrier et expliquer chaque étape.
- Fournir toutes les informations pertinentes sur les questions relatives aux enfants et sur le plan d'action national dans un langage simple et s'assurer que cette information est largement diffusée, par exemple par la radio ou par un bulletin d'information. Des documents à l'usage des enfants, relatifs à la Session extraordinaire, y compris le document final intitulé « Un monde digne des enfants », des rapports régionaux et une revue des progrès réalisés dans l'intérêt des enfants au cours des années 1990 sont disponibles sur le site internet www.savethechildren.net.

- Prévoir suffisamment de temps !
- S'assurer que les enfants et les jeunes reçoivent en avance les informations sur les réunions.
- Utiliser des approches adaptées aux enfants pour encourager la participation des enfants et des jeunes, au besoin, modifier les procédures des adultes.
- Faire preuve de transparence en ce qui concerne les ressources disponibles pour soutenir le processus.
- Essayer de donner au plus grand nombre d'enfants et de jeunes la possibilité de participer au processus en organisant des forums et des débats et en intervenant dans les écoles pour expliquer le processus.
- Tenir les enfants et les jeunes régulièrement informés des progrès réalisés.
- Fournir aux enfants et aux jeunes des réponses rapides et les informer régulièrement des effets de leurs contributions.
- Se souvenir que l'action est aussi importante que la parole – respecter les engagements.
- Rendre le processus aussi équitable et honnête que possible.
- Utiliser les écoles comme plate-forme pour diffuser l'information, encourager les débats et combler le fossé qui s'est creusé entre les responsables politiques d'une part et les enfants et les jeunes d'autre part.
- Considérer l'utilisation de jeunes « mentors » ou conseillers pour soutenir le processus (par exemple de jeunes adultes ayant fait l'expérience de processus similaires) et « d'experts » qui pourraient aider les enfants et les jeunes à traduire leurs idées en des propositions concrètes et bien formulées.
- Lorsque les enfants et les jeunes font de bonnes propositions, s'assurer que leurs idées sont intégrées dans les plans d'action nationaux et appréciées comme telles.
- S'assurer que les représentants du gouvernement impliqués dans l'élaboration des plans d'action nationaux comprennent l'importance de la participation des enfants et des jeunes, qu'ils aient une formation en matière de droits de l'enfant et qu'ils sachent comment encourager la participation des enfants et des jeunes.
- Des dispositions spéciales devraient être prises pour s'assurer que **tous** les jeunes font partie du processus, y compris les jeunes handicapés, les enfants de moins de 12 ans, les enfants des zones rurales et urbaines, les garçons et les filles, les enfants des conflits armés, les orphelins et les jeunes marginalisés.
- Les enfants et les jeunes ont besoin de savoir davantage comment les gouvernements fonctionnent et comment contacter les interlocuteurs appropriés – qui, où et comment ?
- Les gouvernements devraient écouter plus attentivement les opinions des enfants et des jeunes et établir des mécanismes et des canaux pour y parvenir. Une fois cela établi, les gouvernements devraient s'assurer que tous les enfants et les jeunes connaissent ces canaux de communication.
- Les gouvernements devraient créer une structure gouvernementale qui serait spécialement responsable des enfants et des jeunes comme par exemple un ministère de l'enfance ou un bureau de l'enfance.
- Les gouvernements devraient noter que les expériences de participation ne sont positives que si elles se produisent dans un cadre de respect des intérêts des enfants et des jeunes, et si elles sont basées sur une participation réelle sans tentative de manipulation ou de stigmatisation des enfants ou des jeunes impliqués.
- Il est important de faire le suivi des consultations avec les enfants, de les informer des

progrès réalisés et de ce qui reste à faire.

DE QUELLE MANIÈRE LES ENFANTS ET LES JEUNES PEUVENT-ILS PARTICIPER À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DES PLANS D'ACTION NATIONAUX?

L'élaboration des plans d'action nationaux est *le début* d'un processus de création d'un monde meilleur pour les enfants. Une fois élaborés, les plans d'action nationaux devront se traduire par des actions concrètes et faire l'objet d'un suivi régulier pour s'assurer qu'ils atteignent les objectifs visés. Les enfants et les jeunes souhaitent contribuer à la mise en œuvre des plans d'action nationaux et jouer un rôle dans le suivi de leurs succès ou de leurs échecs par rapport aux objectifs visés. Ils ont suggéré différentes possibilités qui sont :

- La création d'un groupe permanent représentatif des enfants et des jeunes qui serait en contact permanent avec le processus des plans d'action nationaux.
- Les enfants pourraient travailler dans leurs propres organisations et dans d'autres organisations d'adultes à l'échelle communautaire ou nationale pour revoir et suivre la mise en œuvre à différents niveaux.
- Des réunions régulières d'information organisées par le gouvernement pour discuter des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action national.
- « Des journées de suivi » pourraient être organisées afin de s'assurer que ce qui avait été convenu dans le plan d'action national a été effectivement mis en œuvre.

LE RÔLE DE SAVE THE CHILDREN

Les programmes régionaux et nationaux de Save the Children ont joué un rôle majeur dans la participation des enfants au processus de la Session Extraordinaire. Un grand nombre de ces programmes feront partie du processus de suivi afin de maximiser la participation des enfants. Une variété d'outils – y compris ces guides sommaires – ont été préparés pour apporter un soutien efficace à la participation des enfants dans le suivi au niveau national et régional.

Pour plus d'informations sur le travail de Save the Children dans votre pays, veuillez contacter

L'UNICEF et d'autres ONG pourront également vous aider dans ce processus.